

Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Fermeture des bureaux de l'administration cantonale

La Préfecture, l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) ainsi que le Bureau du registre foncier de l'arrondissement administratif du Jura bernois informent la population que leurs guichets ainsi que leurs centrales téléphoniques seront exceptionnellement fermés le **vendredi 15 mai 2026** toute la journée.

Cependant, le Bureau du registre foncier assurera malgré tout le traitement des réquisitions d'inscription (qu'elles soient électroniques ou transmises par courrier postal).

Courtelay, le 8 mai 2026

Préfecture du Jura bernois, Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte et Bureau du registre foncier du Jura bernois



Municipalité de La Neuveville

Succession à la Chancellerie municipale de La Neuveville

Le Conseil municipal de La Neuveville informe que notre chancelier, Monsieur Vladimir Carbone, partira à la retraite dans le courant de l'été 2026, après plus de 30 années d'engagement précieuse au service de notre commune.

Afin de préparer cette transition dans les meilleures conditions, le **Conseil municipal a nommé Monsieur Gianpaolo Migliorini au poste de chancelier municipal. Il entrera en activité le 1^{er} juin 2026**, ce qui permettra d'organiser une passation sereine, progressive et aussi complète que possible avec M. Carbone, dans le but d'assurer la continuité, la stabilité et la bonne marche des services communaux.

Habitant d'Hauterive, Monsieur Migliorini bénéficie de plus de dix années d'expérience dans la direction et la coordination d'administrations communales. Titulaire d'un diplôme de cadre en administration communale ainsi que d'un brevet fédéral de spécialiste en administration publique obtenu en 2023, il est actuellement administrateur communal auprès de la Commune de Boudry, après avoir occupé durant plusieurs années des responsabilités similaires au sein de la Commune de Concise. Par son parcours, sa rigueur et sa bonne connaissance du fonctionnement communal, il présente le profil recherché pour accompagner la commune dans ses dossiers actuels et futurs, tout en veillant à la qualité du service public rendu à la population. Le Conseil municipal est convaincu qu'il mettra ses compétences au service des autorités et de l'administration communale.

Le Conseil municipal se réjouit de pouvoir compter prochainement sur l'entrée en fonction de Monsieur Migliorini et adresse d'ores et déjà à Monsieur Vladimir Carbone sa reconnaissance pour le travail accompli au service de la collectivité de notre cité et de notre région, ainsi que pour son implication dans la passation à venir avec son successeur.

Le Conseil Municipal

Municipalité de La Neuveville

Attestation

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil général sur la révision des articles 9, 10, 11, 31 et 33 du Règlement sur le statut du personnel et les traitements a été publié dans la feuille officielle d'avis N° 13 du 2 avril 2026 pendant un délai de 30 jours.

Aucun référendum ni aucun recours en matière communale n'ont été déposés à son encontre durant cette période. La révision des articles 9, 10, 11, 31 et 33 du Règlement sur le statut du personnel et les traitements entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2026.

La Neuveville, le 8 mai 2026

Le Chancelier Municipal: V. Carbone

Municipalité de La Neuveville

Attestation

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil général sur la révision totale du Règlement du cimetière et des inhumations a été publié dans la feuille officielle d'avis N° 13 du 2 avril 2026 pendant un délai de 30 jours.

Aucun référendum ni aucun recours en matière communale n'ont été déposés à son encontre durant cette période. La révision totale du Règlement du cimetière et des inhumations entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2026.

La Neuveville, le 8 mai 2026

Le Chancelier Municipal: V. Carbone

Collège du District de La Neuveville

Ramassage du papier

Jeudi 21 novembre de 9h30 à 11h30.

Merci de préparer des paquets solidement ficelés et de les déposer devant votre domicile, comme les sacs à ordures.

Les élèves ne sont pas autorisés à pénétrer dans les maisons ou jardins, même sur demande.

Les cartons et emballages plastiques sont interdits. Ils seront donc laissés sur place, même s'ils contiennent des journaux.

Pour des raisons pratiques, le papier déposé après 9h30 ne pourra plus être ramassé.

Merci de votre collaboration, la direction du Collège.

USINESONORE 2026

La 10^e édition d'Usinesonore se tiendra cette année sur le parking du Pré de la Tour, à La Neuveville. Afin de permettre le montage, le déroulement puis le démontage de la manifestation dans de bonnes conditions, plusieurs mesures de circulation et de stationnement seront mises en place.

- La place de parc sera fermée durant la phase de montage du dimanche 17 mai 2026, dès 17h, au mardi 19 mai 2026, à 18h. Elle sera également fermée pour le démontage les lundi 8 juin 2026, jusqu'à 18h.
- Entre le 19 et le 27 mai 2026, le parking sera partiellement accessible (équipement technique de la place).
- Les véhicules encore stationnés sur la place le lundi 18 mai 2026 à 7h30 seront déplacés.

L'accès Est au parking du Pré de la Tour, depuis le parking du Vichon, sera fermé dès le samedi 16 mai au matin jusqu'au 8 juin 2026, 18h00. Les automobilistes sont priés de quitter le secteur par la rue du Lac.

Des panneaux d'interdiction de stationner seront installés sur l'ensemble de la place deux semaines avant la manifestation, selon le même principe que lors de l'hivernage des bateaux.

Cette organisation vise à garantir à la fois la **sécurité des usagers**, celle des personnes chargées de la mise en place du festival, ainsi qu'une possibilité de stationnement pour la population et les visiteurs. La commune souhaite ainsi **concilier au mieux les besoins de stationnement avec les impératifs de sécurité et d'accessibilité liés à la manifestation.**

Pour cela, durant l'exploitation de la manifestation, du 28 mai au 7 juin 2026, un **certain nombre de places resteront disponibles sur le parking du Pré de la Tour et aux alentours.** D'autres possibilités de stationnement existent également, notamment au chemin des Vergers, au parking du Vichon et à la place de la Gare.

Nous remercions les usagers de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et les remercions par avance de leur compréhension.
Police administrative La Neuveville

ARA am Twannbach

Gemeinverband Diesse Lamboing Ligerz Twann-Tüscherz

Raccordement de la STEP am Twannbach à la STEP du Landeron

(y compris la pose d'une conduite d'eau potable du TLN)

Plan de quartier selon l'art. 28 LCPE en relation avec les art. 21 et 22 LAEE la garantie d'implantation de conduites d'assainissement publiques (GICP) et l'octroi du permis de construire

Entrée en vigueur

Le comité du syndicat intercommunal ARA am Twannbach annonce que l'Office de l'eau et des déchets de la Direction des travaux publics du canton de Berne ayant émis, par décision d'aménagement global du 24 mars 2026, le plan de quartier selon l'art. 28 LCPE en relation avec les art. 21 et 22 LAEE la garantie d'implantation de conduites d'assainissement publiques (GICP) et l'octroi du permis de construire sur la base des plans d'aménagement et du rapport technique du 7 mai 2025, a délivré le permis de construire pour la pose des conduites et la construction des installations spéciales et annexes destinées au raccordement de la STEP am Twannbach à la STEP du Landeron, y compris la pose de conduites d'eau potable du TLN.

Le délai de recours de 30 jours a expiré sans avoir été utilisé. La décision finale est entrée en force le 24 avril 2026.

Ligerz, le 4 mai 2026

Syndicat intercommunal STEP am Twannbach
Le comité

UN COURS POUR BIEN ÉCRIRE? AVEC PLAISIR.

Inscrivez-vous à un cours d'écriture, de lecture, d'informatique ou de calcul.

0800 47 47 47
www.simplément-mieux.ch



SIMPLEMENT MIEUX

**Plateau de Diesse**La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch**Horaires 2026 - Téléphone & Guichet**La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU JEUDI DE 8 H À 11 H 30 ET DE 13 H 30 À 16 H
VENDREDI DE 8 H À 11 H 30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous**Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.****Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:****Adresse postale:** Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 - 2515 Prêles**Adresse e-mail:** info@leplateaudediesse.ch**Téléphone:** 032 315 70 70**Site internet:** www.leplateaudediesse.chEn 2026, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
JE-VE	14.05.26	15.05.26	Ascension
Lundi	25.05.26		Lundi de Pentecôte
	20.07.26	31.07.26	Fermeture estivale
	21.12.26	01.01.27	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche.****Des contrôles de vignettes seront effectués.**

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Lors d'un dépôt payant, il est possible d'effectuer le paiement par Twint ou cash.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLESStationnements du 2^{ème} trimestre 2026**Stationnements****Diesse:** Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h et 12h**Prêles:** A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h30 et 14h30**Lamboing:** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45 et 15h45**16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin**

L'administration communale

Avis de construction**Requérantes:** Sunrise GmbH, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne et Salt Mobile SA, Rue de Lausanne 51, 1020 Renens.**Auteur du projet:** Complan AG, Wasserwerksgasse 39, 3011 Berne.**Emplacement:** parcelle N° 71, au lieu-dit: « Réservoir d'eau La Côte », Lamboing, commune de Plateau de Diesse.**Projet:** modification d'un site de téléphonie mobile existant pour le compte de Sunrise GmbH (BE678-1) et Salt Mobile SA (BE_4006B) avec de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** agricole.**Dérogation:** art. 24 LAT.Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 7 juin 2026 inclusivement** auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 8 mai 2026.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction**Requérants:** M^{me} et M. Clémence et Maël Balmer, Le Rafour 20, 2515 Prêles**Auteur du projet:** Electro-Climat SA, Route des Helvètes 2, 2074 Marin**Propriétaires fonciers:** M^{me} et M. C. et M. Balmer, Prêles**Projet:** Remplacement d'un chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure, parcelle N° 2102, Le Rafour 20, village de Prêles**Zone:** H2La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 8 mai au 7 juin 2026**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 8 mai 2026

Secrétariat communal

Avis de construction**Requérants:** M^{me} et M. Deniz Gyger Gaspoz et Steve Gaspoz, Derrière Montet 7, 2515 Prêles**Auteur du projet:** Aviolat Chaperon Escobar, Rue de l'Ecluse 31, 2000 Neuchâtel**Propriétaires fonciers:** M^{me} et M. Deniz Gyger Gaspoz et Steve Gaspoz, Prêles**Projet:** Transformation du rez-de-chaussée, modification d'une baie vitrée et isolation de l'annexe Ouest existante, parcelle no 2400, Derrière Montet 7, village de Prêles**Zone:** H2La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 8 mai au 7 juin 2026**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 8 mai 2026

Secrétariat communal

Logements vacantsDans le cadre de la statistique fédérale pour le dénombrement des logements vacants, nous rappelons aux propriétaires de logements qu'ils ont l'obligation d'annoncer leurs logements vacants au **1^{er} juin 2026** à l'administration communale. **Merci donc de bien vouloir faire votre annonce jusqu'au 31 mai 2026 au plus**tard par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par téléphone au 032 315 70 70.

Merci de votre collaboration.

L'administration communale

ARA am Twannbach

Gemeindeverband Diesse Lamboing Ligerz Twann-Tüscherz

Raccordement de la STEP am Twannbach à la STEP du Landeron

(y compris la pose d'une conduite d'eau potable du TLN)

Plan de quartier selon l'art. 28 LCPE en relation avec les art. 21 et 22 LAEE la garantie d'implantation de conduites d'assainissement publiques (GICP) et l'octroi du permis de construire

Entrée en vigueur

Le comité du syndicat intercommunal ARA am Twannbach annonce que l'Office de l'eau et des déchets de la Direction des travaux publics du canton de Berne ayant émis, par décision d'aménagement global du 24 mars 2026, le plan de quartier selon l'art. 28 LCPE en relation avec les art. 21 et 22 LAEE la garantie d'implantation de conduites d'assainissement publiques (GICP) et l'octroi du permis de construire sur la base des plans d'aménagement et du rapport technique du 7 mai 2025, a délivré le permis de construire pour la pose des conduites et la construction des installations spéciales et annexes destinées au raccordement de la STEP am Twannbach à la STEP du Landeron, y compris la pose de conduites d'eau potable du TLN.

Le délai de recours de 30 jours a expiré sans avoir été utilisé. La décision finale est entrée en force le 24 avril 2026.

Ligerz, le 4 mai 2026

Syndicat intercommunal STEP am Twannbach
Le comité**Ramassage des déchets ménagers - Avis aux citoyens**Le ramassage des déchets ménagers a lieu en principe chaque jeudi. En raison de l'Ascension, la tournée du jeudi 14 mai 2026 sera donc avancée au **mercredi 13 mai 2026**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale

Analyses de l'eau potable

En date des 14 et 15 avril 2026, le service d'inspection de l'eau potable du canton de Berne a prélevé divers échantillons d'eau potable dans notre réseau de distribution communal.

Le but des analyses était de vérifier le respect des exigences légales posées à l'eau potable.

Tous les résultats d'analyses microbiologiques, physiques et chimiques répondent aux exigences légales.

Vous trouvez le détail de toutes ces analyses sur notre site internet:

<https://www.leplateaudediesse.ch/vivre-entreprendre/eau-potable>**Lutter efficacement contre les séneçons jacobées toxiques et la renouée du Japon**Les séneçons jacobées qui poussent dans les prés, en bordure de routes et/ou jardins privés sont certes jolis à voir avec leurs fleurs jaunes, **mais ils sont toxiques.**

Les séneçons prolifèrent de plus en plus dans notre région. Ils peuvent causer de graves intoxications chez les animaux. C'est pourquoi il faut combattre leur propagation!

De plus, la renouée du Japon est une plante très invasive et donc à éliminer.

En cas de doute concernant l'existence de ces plantes dans votre jardin, vous pouvez contacter notre voyer, M. Bourquin au

N° de tél. 079.935.65.93

Un container est mis à disposition de la population gratuitement afin d'y déposer ces plantes. Il se trouve à côté du local de la voirie à Diesse.



Incinération des déchets privés

Nous avons reçu plusieurs plaintes concernant l'incinération de déchets privés dans les cheminées, voire les poêles de ménages privés ainsi que dans des feux de jardin.

Il est formellement interdit d'incinérer les objets suivants :

- Plastique
- Bois traités, palette, lamellé-collé, agglomérés, OSB, panneaux de coffrage, bois de démolition, meuble.
- Cartons, papier

Lors de vos élagages, les branchages peuvent être déposés aux déchetteries vertes et/ou brûler sous certaines conditions à votre domicile :

- Ne pas provoquer de pollution atmosphérique nuisible ou inconfortable
- Les branches doivent être sèches
- Le foyer doit être maîtrisé
- Pas d'émission de fumée durant plus de 10 min.

Vous trouverez plus d'information sur : www.weu.be.ch/fr - feux en plein air.

Lors de sécheresses, fiez-vous aux restrictions en vigueur.

Pour les feux en pâturages boisés, forêts, des autorisations peuvent être délivrées auprès de l'Office des forêts du Jura Bernois à Tavannes au 031 636 12 82.

Nous tenons à rappeler à la population, qu'un certain nombre de déchets doivent être éliminés par des entreprises spécialisées et ceci, dans le respect de l'environnement.

Les contrevenants peuvent être dénoncés et amendés selon l'ordonnance sur la protection de l'air (OCAIR).

Dépôt de déchets non compostables

Nous informons à la population que des déchets non compostables ont récemment été retrouvés à la déchetterie verte de Lamboing.

Nous rappelons que cet espace est strictement réservé aux déchets verts biodégradables tels que les branches, feuilles, gazon et autres matières organiques et non traitées.

Nous remercions chacune et chacun de faire preuve de vigilance et de respecter strictement les consignes de tri en vigueur. Des contrôles pourront être renforcés afin de garantir le bon usage des installations.

Nous informons également la population que si de tels comportements devaient à nouveau

se reproduire, les déchetteries vertes pourraient être fermées et remplacées par un système avec des heures d'ouverture encadrées.

La Commune vous remercie de votre collaboration et de votre engagement en faveur de l'environnement.

Fermeture de l'administration et de la déchetterie

Ascension et Pentecôte

En raison de l'Ascension et de Pentecôte, l'administration sera fermée les 14 et 15 mai 2026 ainsi que le 25 mai 2026. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez laisser un message au 079 380 91 29.

La déchetterie de Diesse, quant à elle, sera fermée uniquement le lundi de Pentecôte, soit le 25 mai 2026.

L'administration communale

Marché artisanal à Lamboing – Appel aux exposants !

Le samedi 20 juin 2026, un marché exclusivement dédié à l'artisanat se tiendra à la cantine de la Côte à Lamboing, de 10h00 à 17h00.

Cet événement convivial est ouvert à toutes et tous : artisans, créateurs, entreprises locales, sociétés et écoles sont chaleureusement invitées à y participer, dans la mesure où les produits proposés sont artisanaux, faits main ou issus d'un savoir-faire créatif.

Les stands de revente (jouets, lunettes, articles industriels ou non artisanaux, etc.) ne sont pas admis.

Les personnes intéressées à exposer peuvent s'annoncer auprès du comité d'Animation par e-mail à animation.plateau@gmail.com ou par téléphone au 079 315 99 49 (Morgane Allemann).

Le prix de la place est de CHF 10.-, à régler sur place le jour de l'événement.

Une séance d'organisation est prévue le mardi 16 juin 2026 à 19h30, directement à la cantine de la Côte à Lamboing.

Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreuses et nombreux pour un moment de partage, de découverte et de convivialité.

Votations fédérales & cantonales

Dimanche 14 juin 2026

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le dimanche 14 juin au bureau de vote de 10h à 12h.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au dimanche 9h.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

Attention :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !
2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence : M. Frédéric Racine

Administration : M^{me} Catherine Rossetti

Bureau de vote

Dimanche 14 juin 2026 de 9h45 à 12h

Membres : M^{me} Nathalie Miazza

M. Guillaume Mathez

Suppléant : -

Bureau de dépouillement

Dimanche 14 juin 2026 à 9h30

Membres : M^{me} Claudia Bärtschi
M. Roland Franssen
M. Claude-Alain Hänni
M. Giulio Caccioppoli
M^{me} Camille Miazza
M. Christophe Oriella
M. Charles Oppliger

Suppléant : -

L'administration communale

Après-midi sportive !

Pour la première fois, notre commune participe au défi intercommunal Suisse Bouge !

La commission d'animation vous a donc préparé une après-midi sportive le

Samedi 9 Mai 2026 de 13h à 18h
À la Halle polyvalente de Prêles

Plusieurs postes attendent petits et grands pour bouger tous ensemble.

À cette occasion, la commune mixte de Plateau de Diesse recevra officiellement le label « Commune en Santé » à 15h00. Toute la population est cordialement invitée à cette cérémonie et au verre de l'amitié qui la suivra.

Mise en place d'un bus de police de proximité à Prêles



Dans le but de renforcer sa présence avec la population, la Police cantonale bernoise met en place un bus de police de proximité au sein de la région.

Aménagé sous la forme d'un bus servant de bureau d'accueil, ce dispositif permet aux agents d'assurer une présence visible sur le terrain et d'aller à la rencontre des citoyennes et citoyens.

Il offrira diverses prestations, notamment la possibilité d'obtenir des renseignements, de poser des questions ou de solliciter un soutien direct.

Ce projet, qui a reçu un accueil très favorable du Conseil communal, est désormais prêt à être déployé.

Le poste de police mobile sera présent pour la première fois à Prêles le mercredi 13 mai 2026 entre 13h et 16h.

Il sera stationné à proximité de la fontaine située à côté du bâtiment communal, conformément au plan ci-dessous.



**Nods**Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch**Horaire de la déchetterie**

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

Foire de Nods

9 mai 2026

Marché du terroir entre 9h et 14h

Cantine au battoir

Police cantonale - Bus de proximité

La police cantonale bernoise arrêtera son bus de proximité à Nods le 13 mai 2026 de 9h à 12h environ. Il stationnera près de l'église et est à disposition des citoyens. Vous pourrez vous entretenir avec les agents, y déposer des plaintes, etc...

Administration communale

Logements vacants

Dans le cadre de la statistique des logements vacants, nous rappelons que, selon la législation, tous les propriétaires de logements ont l'obligation d'annoncer les logements vacants au 1^{er} juin 2026 auprès de l'administration communale.

Merci de votre collaboration

Administration communale

Votations du 14.06.2026**Composition des bureaux**

Bureau de vote et de dépouillement

Présidence: David Hänni

Membres: Marc Todt

Dehlia Theler

Josette Treuthardt

Urech Rieder Barbara

Membre suppléant: Turuvani Thierry

Administration: Sunier Viviane

Conseil Communal

Séance d'information publique sur l'avenir de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

le lundi 11 mai 2026, à 19h00, au Battoir de Diesse

Objectif: offrir une vue d'ensemble de la situation actuelle et recueillir les attentes de chacun, afin de permettre à la population de se former une opinion éclairée et la plus objective possible sur l'avenir de la Communauté scolaire.

Contenu: historique, fonctionnement, perspectives de l'école et de l'école à journée continue et présentation du rapport à la suite de la médiation ordonnée par la Préfecture entre les communes.

Participation/intervenants: direction de l'instruction publique, conseils communaux de Nods et Plateau de Diesse, directions d'école et d'école à journée continue, commission scolaire et commission de gestion de Plateau de Diesse.

La population pourra ainsi bénéficier d'informations précises, basées sur des faits établis, et d'une évaluation objective de la situation.

Pour assurer un déroulement fluide et des échanges constructifs entre toutes les parties, la séance sera animée par une modératrice externe.

Conseil communal de Nods

Duel intercommunal suisse.bouge**Nods bouge!**

Cette année encore, la commune de Nods participe au duel intercommunal désormais habituel.

Il est donc toujours possible de bouger et de cumuler des minutes de mouvement pour votre commune **entre le 1^{er} et le 31 mai 2026** en téléchargeant l'application (Android et iPhone) « Suisse bouge ».

Chaque fois que vous faites une activité (jogging, marche, fitness, yoga, etc.), vous pouvez démarrer et stopper le chrono disponible dans l'application et enregistrer vos minutes de mouvement pour votre compte et pour le compte de votre commune.

Il vous suffira de vous inscrire et de choisir la commune avec laquelle vous voulez participer.

Les activités peuvent être faites individuellement ou en famille. Toutes les infos nécessaires et les questions concernant l'application peuvent être consultées sur le site internet www.duelintercommunalcoop.ch.

Nous vous souhaitons de passer de bons moments de détente et de jeu en participant à cette action.

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

**Commune Bourgeoise de Prêles**

Aux ayants droit

Convocation

à l'assemblée ordinaire
du dimanche 31 mai 2026 à 10h
au bâtiment administratif bourgeois
(Chemin du Stand 3)

Ordre du jour

1. Comptes 2025
2. Demandes d'admission au droit de bourgeoisie
 - a. Présentation du candidat
 - b. Proposition du Conseil
 - c. Décision de préavis
3. Informations du Conseil
4. Divers et imprévus

Paroisse catholique de La Neuveville et Plateau de Diesse

Convocation à l'Assemblée de Paroisse

Mardi 9 juin 2025 à 20h
à la salle de paroisse, La Neuveville

Ordre du jour:

- 1) Méditation
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'Assemblée de Paroisse du 02.12.2025
- 4) Comptes 2025, rapport organe de révision
- 5) Informations de l'équipe pastorale
- 6) Rapport du délégué de la paroisse au parlement de l'Eglise nationale cath. rom. du Canton de Berne
- 7) Rapport du Président du Conseil de paroisse
- 8) Divers

Le Président de l'Assemblée de Paroisse

Jean-Pierre Latscha

Paroisse réformée Diesse, Lamboing et Prêles**Invitation**

Assemblée ordinaire de paroisse
Mercredi 10 juin 2026 à 19h
Maison de paroisse à Diesse

Ordre du jour:

1. Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 7 décembre 2025
3. Comptes de l'exercice 2025
 - Présentation, discussion, rapport de vérification
 - Acceptation et décharge au Conseil de paroisse et à l'administratrice
 - Rapport de la protection des données
4. Demande d'un crédit additionnel au budget 2026 de CHF 35'000.- pour cloches de l'église
 - Présentation
 - Approbation
5. Nomination d'un(e) caissier (ère)
6. Élection membre(s) au Conseil de paroisse
7. Informations du pasteur
8. Informations du Conseil de paroisse
9. Informations Fusion
10. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 07.12.2025 et les comptes 2025 sont disponibles 30 jours avant l'assemblée auprès de la présidente de paroisse, Mme Nicole Lecomte, route de Prêles 4, 2517 Diesse 079 287 49 86 lecomteny@bluewin.ch

Lamboing, mai 2026

Le Conseil de paroisse

**UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND
QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR
AIDER UN ENFANT.**



Crédit photo: François Darmigny



**Comme Zinédine Zidane, soutenez les
enfants atteints par une leucodystrophie
en Suisse!**

IBAN: CH02 0900 0000 1737 1750 7

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 10 mai

10h, Blanche-Eglise, culte de la fête des mères «Quel est le langage de Dieu pour parler de l'amour?» célébré par la pasteure invitée Vanessa Lagier, avec la participation du Chœur de Lignièrès. Textes bibliques: 1 Pierre 3, 13 à 22 et Jean 14, 15 à 21. Chants de l'assemblée: 35/19, 62/81. Organiste: Sara Gerber
17h, Café-théâtre de la Tour de Rive, spectacle «l'arbre à nuages», un musiconte poétique avec la conteuse Emilia Catalfamo et le trio musical «les Baladeuses».

Lundi 11 mai

Délai d'inscription pour la sortie des aînés du 21 mai en car en Gruyères. Prix: CHF 50.-

Mercredi 13 mai

10h, salle Schwander, groupe de prière
14h30, maison de paroisse, chant

Jedi 14 mai

10h, Blanche-Eglise, culte de l'Ascension avec Ste-Cène, célébré par le pasteur Jean-Marc Schmid
Camp de préparation à la confirmation du 14 au 17 mai

Dimanche 17 mai

10h, Blanche-Eglise, culte célébré par le pasteur Jean-Marc Schmid

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marianne Chappuis, pasteure, 078 768 01 66
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 10. Mai

Kein Gottesdienst in unserer Kirchgemeinde. Gerne empfehlen wir Ihnen den Gottesdienst im Matthäuszentrum Port (Beginn 10 Uhr), in welchem Pfrn. Ina Murbach von Pfr. Peter von Salis in ihr Amt in Nidau eingesetzt wird.

Donnerstag, 14. Mai

10.30 Uhr, Kirche Ligerz: Konfirmations-Gottesdienst an Auffahrt, mit Pfr. Peter von Salis, Pfrn. Corinne Kurz und Miriam Vaucher (Musik). Anschliessend Apéro der Kirchgemeinde und Eltern.

Pikettdienst

8. bis 31. Mai: Pfrn. Corinne Kurz (079 289 85 61)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 10 mai 2026, 10h,
Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 17 mai 2026, 10h,
Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 24 mai 2026, Dimanche de Pentecôte,
10h. Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 31 mai 2026, 10h,
Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Messes et événements particuliers

Jedi 14 mai, Jedi de l'Ascension, 10h, Messe de Première communion,
Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 24 mai 2026, Dimanche de Pentecôte,
10h, messe de Confirmation, Ste-Marie, Bienne

Fête-Dieu au Landeron – Recherche de bénévoles

En vue de la célébration de la Fête-Dieu au Landeron, le jeudi 4 juin 2026, la paroisse Saint-Maurice est à la recherche de bénévoles.

Si vous avez du temps à consacrer et selon vos compétences, nous cherchons:

- Aide pour rejoindre la chorale (répétition le lundi soir et le jeudi matin), et en particulier des voix d'hommes.
- Aide pour la mise en place de la cour du château (mercredi soir) et rangement (jeudi fin de journée).
- Aide pour le service au buffet (salades, boissons, café, ...)
- Aide pour la mise en place de l'église et le rangement (avant et après la messe)
- Aide pour le montage et le démontage des reposoirs (tôt le jeudi matin) en particulier celui confiés aux confirmands.
- Des enfants pour rejoindre le groupe des fleuristes (caté 5e)
- Des parents pour accompagner et encadrer les petits enfants avec bannières
- Des ados ou des confirmands pour lire la Prière universelle ou aider au repas, service des cafés, ...

Si vous avez du temps et une envie de rendre service, prenez contact avec François Perroset (Francois.Perroset@ne.ch)

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Dimanche 10 mai

Culte à Diesse, 10h00, animé par les enfants du caté, à l'occasion de la Fête des Mères, les mamans recevront une jolie attention, service de voiture, voir ci-dessous

Culte de l'Ascension

Jedi 14 mai, 10h00, La Neuveville, Blanche Eglise

Dimanche 17 mai

Culte à La Neuveville, Blanche Eglise, 10h00

Café-Contact

Prochaine rencontre Café-Contact, vendredi 22 mai de 14h00 à 16h30, Maison de paroisse de Diesse. Pour un service de voiture, contactez le 079.347.57.88, rencontre suivante: vendredi 5 juin

Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

Contacts

Présidente: Nicole Lecomte, lecomteny@bluewin.ch, 079 287 49 86

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Lecture biblique

Mardi 12 mai à 9h à la maison de paroisse.

Aînés

Mardi 12 mai à 14h à la maison de paroisse. Film «interdit aux chiens et aux italiens» d'Alain Ughetto

Cultes

Vendredi 8 mai

19h: Karao'culte au Temole de Nods

Dimanche 10 mai

10h, culte de la fête des mères à la Blanche Église, La Neuveville. Chœur de Lignièrès.

10h, culte des familles à Diesse, saynète des enfants.

Contacts

Marianne Chappuis, Pasteure 078 768 01 66
marianne.chappuis@paref2520.ch

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 079 408 77 29,
lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet
(032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Adresses utiles I 9

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 032 752 10 80

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h. Fermé le week-end. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert les samedis et dimanches de 11h à 17h du 25 avril au 25 octobre 2026

Expositions temporaires:

Girouette, gargouille & cie et L'éloquence des murs

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÈRESSE

Exposition: Sammeln | collectionner

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h
www.rebbaumuseum.ch/fr - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE

MUSÉE, LE LANDERON – MAI À NOVEMBRE,
Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

AGENDA DU PLATEAU

Découvrez les événements et manifestations du Plateau de Diesse, de Nods et de Lignièrès dans l'Agenda du Plateau: www.plateau-vivant.ch

Reconnaître l'attaque cérébrale, réagir vite et bien.



Paralysie



Troubles de la vue



Troubles de la parole

144

Nombre d'urgence

www.attaquocerebrale.ch



Fondation Suisse de Cardiologie

Téléphone 031 388 80 80
CP dons 10-65-9